



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

# LA BAUQUETTE

N° 28- DECEMBRE 2006





## LE MOT DU PRESIDENT.

Au seuil de cette nouvelle année, j'ai le très grand plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, pour vous-mêmes et pour toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

Que 2007 soit également une bonne et heureuse année pour notre CODECOM et les 19 Communes de notre canton.

Si 2006 nous a apporté de nombreuses satisfactions, notamment au niveau de nos équipements scolaires, de notre environnement, du logement, de la vie associative et de certaines réalisations telles que le nouveau Centre de Secours, le lancement des travaux de l'internat du lycée et de la réhabilitation du Musée de la Bière, reconnaissons qu'elle ne nous a pas été favorable sur le plan économique avec la liquidation de l'abattoir

et sur le désengagement des services publics que nous nous efforçons de limiter. Ce qui ne doit pas pour autant nous faire sombrer dans la sinistrose.

D'autres projets bien avancés doivent nous reconforter : l'agrandissement de l'Intermarché et du Bricomarché, la construction d'un nouveau Centre Médico-Social et d'un nouvel internat à la Maison Familiale, l'aménagement de la D 964 entre Cervisy et Martincourt, la sécurisation des « tourne à gauche » de Pouilly et d'Autreville, la réalisation de lotissements communaux à Laneuville, Mouzay et Stenay. Autant de points positifs qui doivent nous faire persévérer.

Bonne année à toutes et à tous.

Etienne DEMULDER.

### EN COUVERTURE CE MOIS-CI : LAMOUILLY ET LANEUVILLE-SUR-MEUSE

Par-delà Meuse et Chiers. C'est ainsi que l'on pourrait définir les deux communes présentées aujourd'hui dans La Bauquette. En effet, ce sont les seules communes du Pays de Stenay à être séparées par deux cours d'eau d'importance. Poursuivons notre périple, à la découverte rapide de deux communes que tout sépare : histoire, architecture, activités, paysage...

1. Eglise de Lamouilly.
2. Lamouilly : le pont.
3. Vallée de la Chiers.
4. Château de Laneuville.
5. Monument de Pont-Gaudron.
6. Laneuville : vue générale.

## LE SOMMAIRE

Page 1 : Le mot du Président – En couverture ce mois-ci – Sommaire – Fermetures – Dernière minute.

Page 2 : Chronique patoise – Horaires de la déchetterie.

Page 3 : Informations SPANC – Le SPANC victime d'une arnaque.

Page 4 : Calendrier des manifestations.

Page 5 : Exposition « Meuse, terre de vergers ».

Page 6 : Dans nos communes : Lamouilly.

Page 7 : Dans nos communes : Laneuville.

Page 9 : Les jardins d'Armelle – Consignes de tri –

Laissez-vous conter Stenay – Permanence des services de l'Équipement – Les taxis du Nord-Meusien.

Page 10 : Le compostage individuel.

Page 12 : Maison des Services.

**ATTENTION !** Les services de la CODECOM seront fermés du 26 au 30 décembre inclus. Quant à la Maison des Services, elle sera fermée du 26 décembre au 2 janvier 2007 inclus.

**DERNIERE MINUTE** : Le FOYER DES JEUNES restera ouvert pendant les vacances de Noël, sauf les 24 et 25 décembre, ainsi que les 31 décembre et 1er janvier.

Si vous souhaitez insérer une information dans le prochain numéro de LA BAUQUETTE, déposez votre article au secrétariat de la CODECOM avant le 23 février 2007.

Directeur de la publication : Etienne DEMULDER. Comité de rédaction : Pascal BECHER, Philippe VOLUER - Tirage : 3000 ex. - Dépôt légal : décembre 2006. N°ISSN : 1620-636.



## CHRONIQUE PATOISE : GARE AU COURANT D'AIR.

D'puis au moins six mois, l'Ugène Missotte, rabouroux à Cottenières-li-Glajots et l'Fanfan Bienfait qui viva d'une rente viagère, n'pouvint s'voir ni s'sati, rapport à une groussè haïe mitoyenne, ateur deux aclos. L'premî noumé voula l'arrachî, l'aute soutena mourdi-cus qu'elle restera telle !

L'juche de paix avû portant issayî d'li z'arrangî à l'amîabe en li faisant v'ni d'avant lû ; mâ ouat ! l'pauve houme est perdu s'ta et sa salife ! Au lieu de s'raccoumôder, nous gaillards – di vrais cahuts j'vous dis – ont bine manqué s'apougnî pâ l'gosilleun, l'est fallu que l'juche se hâtis d'li séparer, sans quoi ça y éreu !...

- Fainéant ! Prope à rien ! hiaula l'Ugène.  
- Tueux d'chet ! Maingieux d'renâ ! ripliqua l'Fanfan.  
Bref, li choûses a restint don au même adit ! Su ci entrefaites-là, l'Ugène s'est d'cidé à poussi j'qu'à Verdun consulter un avoué qui li est bailli la boune manière d's'y prenre pou awoi gain d'cause... En sourtant, i s'raconteur bec à bec avou l'Cyrien Tuvache, un vieux copain d'jeunesse, qui faisa valoi eune ferme champête pâ d'vé Clermont-en-Argonne. I n'sintint-m'revus d'puis l'amnistie !

- Tié... Te v'là m'pauve vieux Ugène !  
- Oil !... J'seu maw âze d't'orvoir !

- Pusque c'est in-là et qu'meildi va sonner, j'allant n'offri un bon piot gueuleton, neume ?

- Je n'demande mi moïe !...

- On n'est, su tère, que l'bon ta qu'on s'doune ! acquiesce tout de suite l'Cyrien.

Après châcun leu tournaïe d'apéro, le v'là don brama atrès au restaurant. C'est l'Ugène qu'est coumandé l'menu. Coume c'ta un groû mangeux et qu'i n'fallo poi li a proumette, il est dit au patron :

- V'narez-m peu bin garni li plats pace que j'avamme la gale aux da, je v'prévié !

La servante – eune fourte jounne gens, ma fois, qu'avû li lèves belles et rouches nom d'une ! – appourt pou dibuter, un plat d'hors d'oeuvre. Y ava, en pârticulier, eune demaïe douzîne de rondelles de saucisse... à peu près aussi épaisses que di feuilles de papî à cigarettes !

Au moment d'attaquer, l'Ugène dit coume ça à la serveuse :

- Voudriez-vous fermer la f'nête, mameselle, pace que si y arrivait jamais un piot courant d'air, sûr qu'les rondelles de saucisse f... l'camp au cent diâbe !...

*D'après Jean Passimont.*

*Paru dans la Dépêche Meusienne du 5 juillet 1936.*

## HORAIRES DE LA DECHETTERIE.

La déchetterie est toujours à votre disposition au Quartier Chanzy (Stenay) et ses horaires restent inchangés :

**HORAIRES D'ETE (1er avril – 31 octobre) :**

Lundi : 09h00 – 13h00 et 14h00 – 18h00  
Mercredi : 09h00 – 13h00 et 14h00 – 18h00  
Samedi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00  
Dimanche : 09h00 – 12h00

**HORAIRES D'HIVER (1er novembre – 31 mars) :**

Lundi : 08h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30  
Mercredi : 08h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30  
Samedi : 09h00 – 12h00 et 13h00 – 17h00  
Dimanche : 09h00 – 12h00

### DANS LES BENNES

Le tout-venant  
Les métaux  
Les déchets verts  
Le carton  
Les gravats

### DANS LES BORNES

Les huiles  
Le papier et les cartonnettes  
Le verre  
Le plastique et l'aluminium  
Le textile

### DANS LES CONTAINERS

Les piles  
Les batteries  
Les déchets ménagers spéciaux

**Dépôts interdits : déchets industriels, médicaments et déchets hospitaliers, déchets putrescibles, déchets à risques.**

Sur place, Mr Joly reste à votre disposition ; on peut aussi le joindre au 03 29 80 41 26. D'autre part, toutes les communes disposent d'un ou plusieurs Points d'Apports Volontaires où l'on peut déposer verre, plastique, carton, papier.

**ATTENTION ! A compter du 1er janvier 2007, les pneumatiques ne seront plus acceptés en déchetterie. En effet, la législation en vigueur impose aux revendeurs et garagistes de reprendre les pneus usagés.**

## INFORMATION SPANC BILAN DE L'ANNEE 2006.

Au cours de l'année 2006, la CODECOM a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif pour répondre aux obligations de la loi sur l'eau de 1992. Des réunions publiques d'information ont été tenues dans les communes de Nepvant, Lamouilly, Wiseppe et Cesse.



Au cours de ces réunions, le SPANC aborde les thèmes suivants sous forme d'un diaporama commenté par le technicien :

- Le contexte réglementaire,
- La composition d'un assainissement non collectif,
- La présentation du service,
- Les démarches et les actions du SPANC.

En fin de projection, le technicien, accompagné de Monsieur Demulder, répond aux interrogations de chacun.

Depuis le 2 octobre, le SPANC effectue l'état des lieux des dispositifs d'assainissement non collectif existants.

Le technicien est déjà intervenu dans ce cadre sur les communes de Nepvant, Lamouilly et Wiseppe, ce qui permet de dresser un premier bilan.

Commune	Installations recensées	Installations contrôlées	Taux de contrôle
NEPVANT	42	32	76%
LAMOUILLY	55	38	69%
WISEPPE	54	21	39%
TOTAL	151	91	61%

Le SPANC profite de cet article pour remercier les personnes contrôlées qui ont su réserver un sympathique et chaleureux accueil au technicien. Nous pouvons aussi noter qu'aucun administré ne s'est opposé au contrôle.

Les interventions du service se poursuivront comme suit :

Commune	Réunion publique	Dates prévisionnelles de visite
BROUENNES	07/02/07 à 18h00	du 19/02/07 au 06/04/07
POUILLY-SUR-MEUSE	28/03/07 à 18h00	du 10/04/07 au 15/06/07
AUTREVILLE-SAINT-LAMBERT	06/06/07 à 18h00	du 18/06/07 au 06/07/07
BEAUCLAIR	27/06/07 à 18h00	du 09/07/07 au 03/08/07

## LE SPANC VICTIME D'UNE ARNAQUE.

Le service a été victime d'une imitation de ses documents administratifs. Plusieurs administrés ont en effet reçu un courrier annonçant le passage d'un technicien et leur demandant de s'acquitter d'une somme de 120 lors de son passage. Une plainte a été déposée en gendarmerie pour faux et usage de faux ainsi que pour usurpation d'identité. Le SPANC rappelle que le montant dû au titre de la redevance de contrôle de l'état des lieux est à régler au Trésor Public de Stenay et ce à réception de la facture. Toutes les correspondances émises par le SPANC sont signées de la main du Président. Dans un premier temps, le technicien intervient en porte à porte et laisse un avis de passage en cas d'absence, vous demandant de contacter le SPANC afin de convenir d'un rendez-vous. Si l'administré ne donne pas suite à cet avis, le SPANC joindra ce dernier par téléphone ou par courrier. Pour éviter tout problème, le technicien sera désormais en mesure de vous présenter une carte officielle de la CODECOM. En cas de doute, nous vous invitons à contacter notre service au 03 29 80 31 81 ou par mail : pierre.geoffroy@stenay.com ou esther.vanderbeken@stenay.com.



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS. JANVIER À JUIN 2007.

Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

### JANVIER.

Le 13 – STENAY : Loto à la salle des fêtes (AGIE).  
Le 14 – POUILLY : Galette des Rois.  
Le 17 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.  
Les 27 et 28 – STENAY : Tournoi J.-C. Raulet à la salle polyvalente (UNAF).

### FEVRIER.

Le 4 – HALLES : Potée lorraine (Amis de Montserrat).  
Le 4 – STENAY : Après-midi jeux à la salle des fêtes (A.P.E du 1er degré).  
Le 08 – STENAY : Spectacle Transversales à la salle des fêtes (Centre Social et Culturel).  
Le 13 : STENAY : Don du sang à la salle des fêtes.  
Le 14 : Conférence à la Bibliothèque.  
Le 20 – WISEPPE : Mardi-gras.  
Le 24 – POUILLY : Carnaval.  
Le 20 – INOR : Carnaval, défilé des bons petits diables (Inor en fête).

### MARS.

Le 03 – STENAY : Soirée choucroute à la salle des fêtes (Lyre Stenaisienne).  
Le 03 – POUILLY : Repas.  
Le 10 – STENAY : Soirée folk à la salle des fêtes (Bibliothèque pédagogique).  
Le 11 – STENAY : Compétition de judo à la salle polyvalente.  
Du 13 au 15 – STENAY : Bourse aux vêtements à la salle des fêtes (A.F.R.).  
Du 16 au 31 – STENAY : Exposition de peintures au port de plaisance (O.T.S.I.).  
Le 17 – STENAY : Journée des artistes meusiens à la salle des fêtes (AGIE).  
Les 17 et 18 – STENAY : Fête à Cervisy.  
Le 21 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.  
Les 24 et 25 – STENAY : Fête du Marais.  
Le 25 – STENAY : Kermesse paroissiale à la salle des fêtes.  
Le 25 – STENAY : Portes ouvertes à la M.F.R.  
Le 30 – LANEUVILLE : Journée Sidaction (Elèves de BTS).  
Le 31 – HALLES : Nuit de la chouette (LPO Meuse).

### AVRIL.

Du 1er au 29 – STENAY : Exposition de peintures au port de plaisance (O.T.S.I.).  
Le 09 – BAALON : Marche des Robinsons.  
Le 21 – STENAY : Rallye historique en ville à partir de 9h30 (Bibliothèque).  
Le 29 – STENAY : Brocante place de la République (Espérance Basket).  
Le 29 – HALLES : Conférence (Amis de Montserrat).

### MAI.

Le 1er – STENAY : Foire agricole et commerciale, petite restauration (salle des fêtes), portes ouvertes à la M.F.R.  
Du 06 au 27 – STENAY : Exposition de peintures au port de plaisance (O.T.S.I.).  
Le 06 – STENAY : Doublettes seniors et triplètes féminines au boulodrome.  
Le 06 – CESSÉ : Fête de la tulipe.  
Le 06 – MOULINS : Brocante.  
Le 08 – STENAY : Manifestation patriotique.  
Le 08 – STENAY : Baptême d'un char Leclerc « Stenay ».  
Les 12 et 13 – STENAY : 80e anniversaire de la Lyre et de la mairie.  
Le 13 – INOR : Marche des anciens et des modernes (Inor en fête).  
Le 14 – Création d'une fascine (O.T.S.I.).  
Le 16 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.  
Le 19 – STENAY : Concert de printemps à la salle des fêtes (Lyre stenaisienne).  
Le 27 – LANEUVILLE : Fête patronale.  
Le 27 – WISEPPE : Vide grenier.  
Le 31 – STENAY : Spectacle Transversales à la salle des fêtes (Centre Social et Culturel).

### JUIN.

Du 1er au 24 – STENAY : Exposition de peintures au port de plaisance (O.T.S.I.).  
Le 02 – STENAY : Don du sang à la salle des fêtes.  
Le 02 – STENAY : Journée patinettes et rollers à la salle polyvalente (A.P.E. 1er degré).  
Le 02 – CESSÉ : Fête de la pêche.  
Du 05 au 16 – STENAY : Stenay en Fête (ARDICOM).  
Le 09 – STENAY : Kermesse de l'école Sainte-Marie.  
Le 10 – LUZY : Vide grenier.  
Le 15 – STENAY : Kiosque en fête (O.T.S.I.).  
Le 16 – POUILLY : Bal disco.  
Le 16 – STENAY : Doublettes seniors au boulodrome.  
Le 17 – BEAUFORT : Marche des Robinsons.  
Le 18 – STENAY : Manifestation patriotique.  
Le 20 – STENAY : Conférence à la Bibliothèque.  
Le 21 – STENAY : Fête de la Musique au kiosque (Lyre Stenaisienne).  
Le 23 – STENAY : Gale de dance modern' jazz à la salle des fêtes (Centre Social et Culturel).  
Le 23 – BEAUCLAIR : Fête patronale.  
Le 23 – STENAY : Fête du Basket à la salle polyvalente.  
Le 23 – CESSÉ : Fête de la musique, concert et barbecue.  
Le 25 – STENAY : Après-midi sportif à la salle polyvalente (Ecole Sainte-Marie).  
Le 29 – STENAY : Concert à l'église Saint-Grégoire (Chorale A Claire Voix).  
Les 29 et 30 – STENAY : Soirée théâtrale des élèves de la Cité scolaire.

A suivre.

## EXPOSITION « MEUSE, TERRE DE VERGERS » : Un véritable succès.

Inaugurée le samedi 18 Décembre en présence de près de cent personnes, l'exposition Meuse, Terre de vergers, organisée du 10 novembre au 31 décembre au Musée de la Bière a vu le cap des 1.500 visiteurs franchi.



Inauguration de l'exposition.

Conférences, visites, ateliers et expositions ont fait la joie des visiteurs, petits et grands, et leur ont permis de mieux connaître notre région, ses traditions et son terroir.



Visite de l'exposition.

Grâce à la mise en place de bus par la CODECOM, les élèves des écoles du canton ont également pu participer à des plantations pédagogiques et visiter l'exposition.



Plantation



Cours de taille.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans cette vitrine, riche de moments forts, d'initiatives particulières et qui n'ont pas compté leurs heures pour que cette « vitrine meusienne » soit un véritable succès.



Démonstration au pressoir.



Plantation



## Dans nos communes : LAMOUILLY

Connu en 955, le village de Lamouilly s'est construit sur la rive droite de la Chiers. Depuis 1862, il est coupé en deux par la ligne de chemin de fer reliant alors Lille à Metz. Depuis, il vit désormais au rythme du passage d'environ 150 trains par jour. Malheureusement, Lamouilly a perdu ses activités traditionnelles liées à la SNCF et à la transformation du bois.

Limité à l'ouest par le cours de la Chiers (167 m d'altitude), le territoire de Lamouilly est le plus petit du Pays de Stenay après celui d'Autreville, avec 476 ha. Ici aussi, la forêt (environ 75 ha) est peu présente, à part le petit massif forestier qui culmine à 281 m d'altitude, à l'est du village. A l'est, c'est aussi le ruisseau de Bièvres qui fait limite du territoire communal. Essentiellement limité par deux cours d'eau, Lamouilly touche au nord et à l'est au département des Ardennes (communes de Bièvres et de La Ferté-sur-Chiers). Pour accéder au village, un seul passage : le pont, antérieur à 1940 et reconstruit à l'identique après la deuxième guerre mondiale. Lamouilly, c'est essentiellement un village-rue lorrain traditionnel, avec de beaux exemples d'architecture rurale lorraine des XVIIIe et XIXe siècles, avec usoirs. L'extension vers l'est, vers la gare et l'usine d'une part, en direction du pont sur la Chiers d'autre part, ne s'est faite qu'à la fin du XIXe siècle. Le village a vécu longtemps au rythme de son moulin, puis de son usine, une scierie qui existait déjà au XIXe siècle et qui devint fabrique de brosses en 1866 avant de fabriquer des manches à partir de 1898. Aujourd'hui, la fabrique de manches en hêtre a cessé son activité, malgré la spécificité et la qualité de sa production.

### POPULATION

1999	Maxi.	Mini.
97	306 (1831)	109 (1990)

La commune a connu aussi une grande activité avec l'arrivée du chemin de fer ; la gare était alors la seule du canton, et tout le trafic de voyageurs et de colis de Stenay passait par elle. A partir de 1876, avec l'ouverture de la ligne Sedan - Lérrouville, Stenay eut enfin sa propre gare et celle de Lamouilly perdit aussitôt de

son importance. La gare de Lamouilly ferma ses portes en 1974 et fut détruite peu après.



L'ancienne gare.

La petite église Saint-Martin, peu visible de la route, possède encore sa tour du XVIe siècle, mais le nouveau vaisseau fut béni en 1767. Les travaux de modernisation au XXe siècle l'ont malheureusement dépouillée d'une grande partie de son mobilier.

A la sortie nord de Lamouilly subsiste un quartier isolé, fermé, composé de trois lignes de maisons. Le fief de la Crouée, en fait simple métairie sur cour fermée, existait déjà au XIIIe siècle. Il devint habitation de Pierre-Jacques, chevalier de Corday, qui avait épousé en 1769 Dorothée-Amour Cholet, fille du seigneur de la Crouée à Lamouilly. La tradition locale veut que ce chevalier de Corday ait été l'oncle paternel de Charlotte Corday, qui aurait passé à Lamouilly une partie de son enfance. On sait que Charlotte de Corday d'Armont, née en Normandie en 1768, poignarda le révolutionnaire Marat dans son bain, avant d'être guillotinée en 1793.

## Dans nos communes : LAMOUILLY



La fabrique de manches.

Enfin, au-dessus du village, la chapelle Saint-Walfroy ou Notre-Dame de Bonsecours date du XIXe siècle ; elle subsiste seule après la disparition de la chapelle

voisine Saint-Donat et de sa source ; pourtant saint Donat était réputé pour protéger la région des orages.



Chapelle Saint-Walfroy.

## Dans nos communes : LANEUVILLE-SUR-MEUSE

Commune de création récente (XIIIe siècle), Laneuville est un village à la pointe de la modernité qui se traduit par de nombreux aménagements publics : la place - le cœur du village - l'agence postale communale, l'achèvement du lotissement, l'investissement scolaire durable, la requalification de l'ancienne boulangerie, la mise à disposition d'un espace ludique autour du four à pain... et le transfert de la ZPPAUP en une carte communale spécifique. La présence d'un tissu associatif inscrit dans la durée renforce l'attractivité de la localité ouverte à toutes les générations, afin que chacun (e) y trouve sa place et ses repères (Guy Virquin).

Ancien faubourg de Stenay au-delà de la Meuse, « la Ville neuve devant Stenay » ne vit le jour qu'en 1244. C'est pourtant une commune importante, avec ses 2.282 ha (dont plus de 1.800 ha de forêt !). La forêt de Dieulet est un très grand massif forestier qui a valu de nombreux procès entre les communes de Laneuville, Cesse, Beaufort et Stenay à cause de l'usage commun. Ces communes en sont propriétaires depuis le XIXe siècle. Le Dieulet constitue une extraordinaire réserve d'eau douce, avec de nombreuses

sources, le ruisseau du Juvenu et surtout la Lieuse, qui se jette dans la Meuse. L'altitude de la commune va de 162 m (cours de la Meuse) à 246 m (dans la forêt de Dieulet).

Laneuville est un village-rue typique qui a conservé une partie de ses usoirs, situés le long de deux artères se coupant perpendiculairement, dont l'importante route Reims / Stenay / Luxembourg (D 947). On y retrouve peu d'activités « industrielles ».



## Dans nos communes : INOR

Une brasserie existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle ; il en subsiste la malterie à l'arrière, aujourd'hui transformée en appartements. Par contre, les bâtiments de brassage ont disparu et la maison du brasseur (construite vers 1830) sert aujourd'hui de mairie. L'activité de brassage a cessé en 1851 ou 1852. On note également l'existence d'une fabrique de savon avant 1914. Depuis plus d'un siècle, l'activité se porte vers Stenay, avec la proximité de la gare (en limite du territoire communal) et de la papeterie. Cependant, le village est toujours animé par l'existence de deux écoles. La vie associative est intense, avec sept associations et une fête du pain dynamique autour du four reconstruit.

### POPULATION

1999	Maxi.	Mini.
425	766 (1831)	439 (1990)

Le village a bien sûr subi des destructions au cours de la première guerre mondiale, puis a vécu les combats de 1940. Un monument original (1966) rappelle les combats de mai et juin 1940 qui se sont déroulés sur la rive gauche de la Meuse. Situé à la limite des départements des Ardennes et de la Meuse, il se présente sous la forme d'une baïonnette géante émergeant du sol. Dédié aux morts de la 1<sup>ère</sup> Division d'Infanterie Coloniale et aux régiments qui ont combattu là jusqu'au 10 juin, il présente également une ancre de marine.



Vue aérienne (photo : Club ULM).

Malgré ces destructions, Laneuville conserve un patrimoine architectural intéressant. L'église Saint-Nicolas, par exemple, a été construite entre 1697 et 1704. Elle possède un clocher original et surtout un mobilier des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles d'une variété et

d'une qualité exceptionnelles. A côté, la maison des sires de Boulain reste méconnue, de même que le château, reconstruit au XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'emplacement d'un château plus ancien : les communs portent la date de 1730. Il reste propriété de la famille de Lapisse, installée ici depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Modifié au XIX<sup>e</sup> siècle, il a conservé son mur d'enceinte encadré par deux tours servant de colombiers et bordé par des vestiges de fossés alimentés par la rivière. C'est toujours un bâtiment trapu, surmonté d'une haute toiture à lucarnes, à la façade percée de trois rangées de fenêtres et dont la porte d'entrée est surmontée d'un fronton triangulaire. Les dépendances, plus basses, sont disposées de chaque côté de la cour.



Jadis, plus qu'un supermarché.

Le petit patrimoine rural, bien entretenu, est également mis en valeur et animé : lavoir à impluvium près de l'église, four à pain reconstruit près du château... A la sortie du village, vers Beaumont, un petit oratoire a été construit après la deuxième guerre mondiale avec des pierres provenant de l'ancienne chapelle Saint-Dagobert de Stenay. Cette chapelle ayant elle-même été édifiée à l'emplacement d'un cimetière gallo-romain, plusieurs pierres de Laneuville portent des inscriptions latines du III<sup>e</sup> siècle APIC.



Le lavoir.

## SERVICES DE L'EQUIPEMENT.

Dans le cadre de la Loi de décentralisation du 13 août 2004, la Direction Départementale de l'Équipement s'est réorganisée en trois unités infra-départementales (Bar-le-Duc, Verdun et Commercy). Par conséquent, la subdivision de Stenay rejoint l'unité territoriale de Verdun. Cependant, les engagements de qualité de service de la D.D.E. et les principes de l'organisation de sa représentation territoriale ont fait l'objet d'une charte avec Monsieur le Préfet de la Meuse, ce qui a permis de maintenir une permanence de la D.D.E. sur le canton de Stenay, dans le cadre d'une convention partenariale signée entre L'Etat et la CODECOM du pays de Stenay.

Cette permanence aura lieu tous les jeudis de 8h45 à 12h00 et de 13 h00 à 16h00 à la Maison des Services du Pays de Stenay (place Vauban) et ce à partir du 04 Janvier 2007. Elle est destinée au public et aux élus du canton et aura pour objectif d'accueillir les pétitionnaires sur des dossiers spécifiques (permis, travaux, déclarations...). Même si cette permanence assurera un accueil général du public, il est préférable de prendre rendez-vous préalablement auprès de l'unité territoriale de Verdun au 03 29 86 62 66.

### LAISSEZ-VOUS CONTER STENAY SAISON 2007. CONFERENCES (à 18h00, à la Bibliothèque)

Mercredi 17 janvier : *Les forges de Stenay (2e partie).*

Mercredi 14 février : *Trésors d'art religieux du Pays de Stenay.*

Mercredi 21 mars : *La vie religieuse au Pays de Stenay au 17<sup>e</sup> siècle.*

Mercredi 16 mai : *Meuse, port et canal.*

Mercredi 20 juin : *Les métiers de Stenay au début du 20<sup>e</sup> siècle.*

Mercredi 19 septembre : *1815-1817: Les Prussiens occupent Stenay.*

Mercredi 17 octobre : *Les fêtes à Stenay jadis.*

Mercredi 21 novembre : *Derrière les rideaux : histoire de quelques maisons stenaisiennes.*

Mercredi 19 décembre : *Les lieux-dits de Stenay.*

### VISITES sur le thème « Un jour - Un quartier »

Samedi 21 avril : *Rallye historique et pédestre dans Stenay (RV à la Bibliothèque à 9h30).*

Mercredi 18 juillet : *L'église Saint-Grégoire de Stenay (RV devant l'église à 18h00).*

➔ Les conférences se déroulent (sauf indication contraire) chaque troisième mercredi du mois à 18h00 à la Bibliothèque (résidence Vauban).

## CONSIGNES DE TRI POUR LES CARTONS / PAPIERS.

Dans la BORNE A PAPIER, je dépose :

- Le papier à lettre blanc, le papier kraft,
- Les photocopies, blocs notes, dossiers, cahiers (sans couverture ni spirale),
- Les journaux, revues, magazines, plaquettes, les intercalaires en carton,
- Les boîtes d'archivages vides.

Dans la POUBELLE CLASSIQUE, je jette :

- Les papiers de couleur, les chemises, les sous-chemises, les post-its,
- Les papiers déchiquetés,
- Les papiers spéciaux : photos, calques, carbonés, autocopiants, glacés,
- Les ENVELOPPES,
- Les annuaires téléphoniques,
- Les matières plastiques : intercalaires, couvertures, pochettes et films plastifiés,
- Les classeurs, les hamacs,
- Les autres déchets : papiers gras ou humides, mouchoirs...

## NOUVEAU : LES TAXIS DU NORD-MEUSIEN

Depuis le vendredi 15 décembre, Noël et Sébastien sont à votre service 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour tous types de transport et toutes distances, avec agrément toutes caisses : transport de malades assis, consultation, entrée et sortie d'hospitalisation, assistance, dialyse, kinésithérapie, radiothérapie, chimiothérapie, transport aéroport, transport de colis. L'accompagnement et les démarches administratives sont effectués par :

TAXIS DU NORD MEUSIEN  
N. DE ZOZI & S. BARTHOLET  
13, rue de la Petite Fontaine  
55700 LANEUVILLE-SUR-MEUSE  
(08 29 80 41 44)

## LES JARDINS D'ARMELLE.

L'Association Les Jardins d'Armelle présente une conférence sur les sioux Lakota de Christophe Colomb jusqu'à aujourd'hui, rites, traditions... Cette conférence sera suivie d'une initiation de danses amérindiennes présentées par Georges Bernard le samedi 03 février 2007 à 20h30 à la Salle du Port. Entrée : 5 € (gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants).



## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Chaque habitant de la Communauté de Communes du Pays de Stenay produit en moyenne 1,6 kg d'ordures ménagères par jour (données 2005). La gestion de ces déchets coûte de plus en plus cher et, à titre d'exemple, la CODECOM a déboursé en 2005 un peu plus de 409.800 pour 3.650 tonnes de déchets produits soit 585 kg par an et par habitant. Pour maîtriser ces dépenses, la seule solution est de faire diminuer le poids de notre poubelle.

Une partie l'est déjà par le biais de la collecte sélective depuis juillet 2000 à raison de 65 kg par an et par habitant. Une autre partie l'est grâce à la déchetterie pour 193 kg par an et par habitant. Reste encore 327 kg par an et par habitant qui vont en décharge.

Les déchets verts (tonte, taille,...) et les déchets de cuisine comme les épluchures, le marc de café, les restes de repas (sauf viandes, os et poissons)... représentent 25% de notre poubelle. Pour éliminer ces déchets, une solution existe : LE COMPOSTAGE.

### Comment le pratiquer ?

Les déchets sont déposés dans un composteur et vont, en présence de micro-organismes (vers, bactéries,...) se transformer en humus. Cet humus servira d'engrais naturel dans votre jardin : c'est ce que l'on appelle le compost.

Les règles essentielles pour faire un bon compost sont :

- De bien mélanger les déchets pour obtenir un compost équilibré,
- De veiller à maintenir une certaine humidité et une bonne aération pour que les micro-organismes prolifèrent bien.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL s'adresse plus particulièrement aux ménages qui possèdent un jardin ou une parcelle enherbée.

Composter soi-même permet de diminuer le poids de nos poubelles, de produire notre propre compost que l'on pourra utiliser comme engrais naturel et de participer activement à la protection de notre environnement.

### Que peut-on composter ?

Les déchets de jardin	Les déchets de cuisine	Les autres déchets
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fleurs fanées,</li> <li>• Feuilles mortes,</li> <li>• Déchets du potager,</li> <li>• Tonte (en petite quantité),</li> <li>• Tailles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epluchures,</li> <li>• Reste de repas (sauf viande, os, poissons),</li> <li>• Marc de café, thé, infusettes (même avec les filtres).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• poils, cheveux, plumes,</li> <li>• Fumiers d'animaux,</li> <li>• Sciures, copeaux (de bois non traité),</li> <li>• Papier absorbant,</li> <li>• Cendres de bois.</li> </ul>



Exemple en version PVC.



Exemple en version bois.

## Composter : Oui mais où ?

Composter : Oui mais où ?

- à même le sol pour faciliter la colonisation des micro-organismes.
- à proximité de votre maison : c'est plus pratique.
- avec un accès facile depuis le jardin et disposé plutôt à l'ombre et à l'abri du vent.

La CODECOM du Pays de Stenay, soucieuse de s'inscrire dans la protection de l'environnement, a décidé de lancer une opération : COMPOSTEUR INDIVIDUEL.

Si vous le souhaitez, nous vous proposerons d'acquérir un composteur, fermé, qui présente divers avantages :

- En mettant les déchets à l'abri des aléas climatiques, il assure une décomposition homogène,
- Il place les déchets hors de portée des animaux,
- Le compost peut être rapide : entre 4 et 5 mois.

Si vous souhaitez acquérir un composteur (le coût à votre charge restera minime puisque compris entre 10 et 15 € à raison d'un seul composteur par foyer), il vous suffit de remplir le coupon-réponse ci-dessous et de le retourner ou le déposer à la CODECOM du Pays de Stenay.

En fonction du nombre de réponses, la CODECOM achètera l'ensemble des composteurs et les distribuera à chaque foyer qui en aura fait la demande (courant avril 2007).

### COUPON RÉPONSE

À retourner ou à déposer à la Communauté de Communes du Pays de Stenay  
6 Place de la république – BP n° 21  
55700 STENAY

AVANT LE 31 Décembre 2007.

Je soussigné :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Déclare être intéressé par l'acquisition d'un composteur individuel.

Signature :



# La Maison Des Services

**VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES :** La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat.

## **POLE EMPLOI / FORMATION -**

- POINT EMPLOI ANPE : tous les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.
- ANPE : tous les mardis de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.
- Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- ASSEDIC (Visioguchet) : tous les jours sauf le mardi et le vendredi après-midi, de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00. Pour les inscriptions prévoir une carte d'identité valide.
- Kiosque Information Jeunesse (« KIJ ») : tous les jours, en libre accès.
- Mission locale du nord meusien : lundi de 14h00 à 17h00, mardi et mercredi de 13h30 à 17h00, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- Centre information et recrutement Armée de Terre: le premier mercredi du mois.
- Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le troisième mercredi, de 14h00 à 16h30.

## **POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT -**

- ADAPAH : lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 10h00 et de 13h00 à 17h00 (Melle Rouyer 03 29 84 60 97).
- CPAM (« Maison de la Sécu ») : le vendredi de 10h00 à 12h00.
- Borne de remise à jour carte « Vitale » : maintenant en pharmacie
- CRAM (service retraite) : le quatrième mardi du mois uniquement rendez-vous au 03 29 86 09 54
- CICAS (retraites complémentaires) : le quatrième mardi du mois sur rendez-vous au 0820 200 015 de 9h30 à 11h30.
- AGRR : le premier mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- AMIE : lundi de 8h45 à 12h00, jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00, vendredi de 13h00 à 16h00.
- Service social CRAM/CPAM (Madame Landragin) : le troisième mardi, de 8h30 à 11h00, sur RDV au 03 29 83 35 46.
- Centr'aid (aide aux toxicomanes) : le premier jeudi du mois de 14h00 à 17h00 et le troisième jeudi du mois de 13h30 à 16h00.
- L'ARIM (Agence de restauration immobilière) : se renseigner à la maison des services
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : selon planning de 9h30 à 12h00 ; prendre rendez-vous à la Maison des Services.



## **POLE VIE ASSOCIATIVE -**

- Secrétariat « Familles rurales » - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h00 à 12h00.
- Etablissement d'écoute (« Familles rurales ») : le mercredi de 15h00 à 17h00.
- AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le vendredi de 14h00 à 16h00.

## **POLE ACCES AU DROIT -**

- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le deuxième mardi et le troisième lundi, de 14h00 à 17h00.
- **Conciliateur de justice** : envoyer un courrier pour expliquer le litige à Mr Gabriel (rue du Fort-de-Vaux - 55100 - Verdun) pour être reçu à la Maison des Services.
- Défense des consommateurs (« Familles rurales » - canton de Stenay) : le 1er vendredi du mois, de 11h00 à 12h00.

MAISON DES SERVICES – Résidence Vauban 55700 – STENAY.  
Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.  
Téléphone : 03 29 80 26 81 – Fax : 03 29 80 26 82  
Email : MAISON.DES.SERVICES@wanadoo.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

6, Place de la République – BP 21  
55700 – STENAY

Téléphone : 03 29 80 31 81

Télécopie : 03 29 80 28 99

Email : CCSTENAY@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00





4



5



6

